

DEPARTEMENT
de Meurthe-et-Moselle
ARRONDISSEMENT
de Nancy
COMMUNE
de Blénod-lès-Pont-à-Mousson



ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 0334/2025/AR

Objet : ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2025 - CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Maire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

VU l'arrêté du Conseil Municipal en date du 20/04/2021 portant sur les lignes directrices de gestion définissant la promotion et la valorisation des parcours professionnels en matière d'avancement de grade,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe est fixé comme suit au titre de l'année 2025

IDENTITE DES AGENTS	N° D'ORDRE
Mme GIELNIAK Aurelia	1

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Président du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle,

Fait à Blénod-lès-Pont-à-Mousson,
Le 20/05/2025

Notifié à l'intéressée le :

Signé par : BERNARD BERTELLE
Date : 21/05/2025
Qualité : ACTES MAIRE

Signature électronique

DEPARTEMENT
de Meurthe-et-Moselle
ARRONDISSEMENT
de Nancy
COMMUNE
de Blénod-lès-Pont-à-Mousson



ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 0335/2025/AR

Objet : ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2025 - CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Maire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION,

VU l'arrêté du Conseil Municipal en date du 20/04/2021 portant sur les lignes directrices de gestion définissant la promotion et la valorisation des parcours professionnels en matière d'avancement de grade,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe est fixé comme suit au titre de l'année 2025

IDENTITE DES AGENTS	N° D'ORDRE
Mme BAUER Nathalie	1
Mme LADURELLE Sylvie	2

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Président du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle,

Fait à Blénod-lès-Pont-à-Mousson,
Le 20/05/2025

Notifié aux intéressées le :

Signé par : BERNARD BERTELLE
Date : 21/05/2025
Qualité : ACTES MAIRE

Signature électronique

DEPARTEMENT
de Meurthe-et-Moselle
ARRONDISSEMENT
de Nancy
COMMUNE
de Blénod-lès-Pont-à-Mousson



ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 0336/2025/AR

Objet : ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2025 - CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX TECHNIQUES POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Maire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

VU l'arrêté du Conseil Municipal en date du 20/04/2021 portant sur les lignes directrices de gestion définissant la promotion et la valorisation des parcours professionnels en matière d'avancement de grade,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe est fixé comme suit au titre de l'année 2025

IDENTITE DES AGENTS	N° D'ORDRE
Mme BUNEL Marie Christine	1
Mme FAUCHER Martine	2
Mme JULIEN Martine	3
Mme BARON Nadia	4

Total promouvables : 5

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 4

Total promus : 4

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 4

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Président du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle,

Fait à Blénod-lès-Pont-à-Mousson,
Le 20/05/2025

Notifié aux intéressées le :

Signé par : BERNARD BERTELLE

Date : 21/05/2025

Qualité : ACTES MAIRE

Signature électronique

DEPARTEMENT
de Meurthe-et-Moselle
ARRONDISSEMENT
de Nancy
COMMUNE
de Blénod-lès-Pont-à-Mousson



ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 0337/2025/AR

Objet : ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2025 - CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX TECHNIQUES POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Maire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

VU l'arrêté du Conseil Municipal en date du 20/04/2021 portant sur les lignes directrices de gestion définissant la promotion et la valorisation des parcours professionnels en matière d'avancement de grade,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe est fixé comme suit au titre de l'année 2025

IDENTITE DES AGENTS	N° D'ORDRE
M. COLIN Jean-Marie	1

Total promouvables : 4

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 3

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Président du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle,

Fait à Blénod-lès-Pont-à-Mousson,
Le 20/05/2025

Notifié à l'intéressé le :

Signé par : BERNARD BERTELLE
Date : 21/05/2025
Qualité : ACTES MAIRE

Signature électronique

DEPARTEMENT
de Meurthe-et-Moselle
ARRONDISSEMENT
de Nancy
COMMUNE
de Blénod-lès-Pont-à-Mousson



ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 0338/2025/AR

Objet : ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2025 - CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX POUR L'ACCES AU GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Maire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des RÉDACTEURS TERRITORIAUX,

VU l'arrêté du Conseil Municipal en date du 20/04/2021 portant sur les lignes directrices de gestion définissant la promotion et la valorisation des parcours professionnels en matière d'avancement de grade,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade de rédacteur principal de 1ère classe est fixé comme suit au titre de l'année 2025

IDENTITE DES AGENTS	N° D'ORDRE
Mme OZIPEK ILKNUR	1

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promu : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Président du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle,

Fait à Blénod-lès-Pont-à-Mousson,
Le 20/05/2025

Notifié à l'intéressée le :

Signé par : BERNARD BERTELLE
Date : 21/05/2025
Qualité : ACTES MAIRE

Signature électronique